SALT
SEAFOOD ALLIANCE FOR LEGALITY & TRACEABILITY

Principes généraux sur la documentation électronique des captures (eCDT) et la traçabilité

Février 2021

Photo Credit Alinamd adobestock.com

USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE
WALTON FAMILY FOUNDATION
the David & Lucile Packard FOUNDATION
GORDON AND BETTY MOORE FOUNDATION
FISH WISE

À propos de SALT

La Seafood Alliance for Legality and Traceability (SALT) est une communauté mondiale qui regroupe des gouvernements, les industries de la pêche et aquaculture et des organisations non gouvernementales (ONGs) travaillant ensemble pour partager leurs idées et collaborer à trouver des solutions pour une gestion durable et légale des produits de la mer, en mettant l'accent sur la traçabilité - la capacité à suivre le mouvement des produits de la mer à travers les chaînes d'approvisionnement. SALT est un partenariat public-privé entre l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), les Fondations Packard et Moore, et la Fondation Familiale Walton, et est mis en œuvre par FishWise, un cabinet de conseil ayant pour mission de promouvoir des produits de la mer durables.

Ce rapport est rendu possible grâce au soutien généreux du peuple américain à travers l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Le contenu est la responsabilité de FishWise et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

Table des matières

Introduction 1
Principes sur la traçabilité 4
Les Principes 6
Le Plan d'implémentation des Principes 7
Étapes du Plan d'implémentation des Principes 8
Appliquez les Principes 23
Annexe I: Glossaire 24

SALT
SEAFOOD ALLIANCE FOR LEGALITY & TRACEABILITY

Introduction

Les gouvernements du monde entier reconnaissent de plus en plus l'importance d'une plus grande transparence dans les chaînes d'approvisionnement des produits de la mer. Le suivi digital des produits de la mer tout au long de la chaîne d'approvisionnement est l'un des outils potentiels déjà mis à profit par les gouvernements et l'industrie privée pour créer plus de transparence.

> **La pratique de la collecte, du partage et du suivi digital d'informations vérifiables sur la récolte, la transformation et le transport des produits de la mer constitue la documentation électronique des captures et la traçabilité (eCDT). Les données relatives à la récolte et au mouvement des produits - lorsqu'elles sont saisies et partagées électroniquement - facilitent un échange plus rapide d'informations, et permettent une plus large utilisation des données ainsi qu'une surveillance accrue par les gouvernements tout au long des chaînes d'approvisionnement.**

Le réseau des technologies utilisées dans la traçabilité électronique a le potentiel d'améliorer l'efficacité opérationnelle et la réactivité des chaînes d'approvisionnement, d'identifier les sources de risque et de standardiser les processus de déclaration et de conformité pour les entreprises participantes. Les programmes de traçabilité sont conçus pour interagir avec ces réseaux technologiques et pour gérer les informations qui en résultent. Lorsque des programmes de traçabilité sont mis en place au niveau du gouvernement ou de la gestion régionale des pêches, ces avantages potentiels peuvent avoir davantage d'impact.

En utilisant les données écologiques, sociales et économiques qui accompagnent les produits de la mer, les gouvernements peuvent améliorer la gestion des pêches, soutenir des conditions de travail légales et équitables pour les travailleurs dans l'industrie des pêches et de l'aquaculture, et identifier et empêcher les produits illégaux, non déclarés, non réglementés (INN) et mal étiquetés d'entrer dans les chaînes d'approvisionnement et les marchés nationaux ou internationaux. Les données recueillies dans le cadre des programmes eCDT peuvent fournir des informations importantes aux institutions gouvernementales, agences ou systèmes industriels concernés pour atteindre ces divers objectifs.

L'utilisation des données recueillies dans le cadre des programmes de traçabilité pour soutenir des objectifs écologiques, sociaux et économiques relève de ce que l' on appelle une approche générale.

Un certain nombre de ressources existantes - telles que les *Directives d'application volontaire relatives aux programmes de documentation des prises préparées* l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) - identifient les meilleures pratiques pour des méthodes de récolte particulières ou des régions spécifiques. Toutefois, il n'existe pas de document qui intègre toutes les meilleures pratiques. Il manque donc une approche plus fédératrice identifiant de façon systématique les meilleures pratiques de l' industrie pour que les gouvernements et autres acteurs du secteur puissent mettre en place des programmes de traçabilité optimaux afin d'atteindre leurs objectifs généraux (écologiques, sociaux et économiques). Sans ce type de recommandations, les gouvernements risque de créer un programme qui ne s'attaque qu'à un seul problème, comme une nouvelle exigence d'importation du marché ou un autre besoin émergent. Ils pourraient en conséquence ne pas profiter de tous les avantages potentiels qu'un programme tel que eCDT peut apporter.

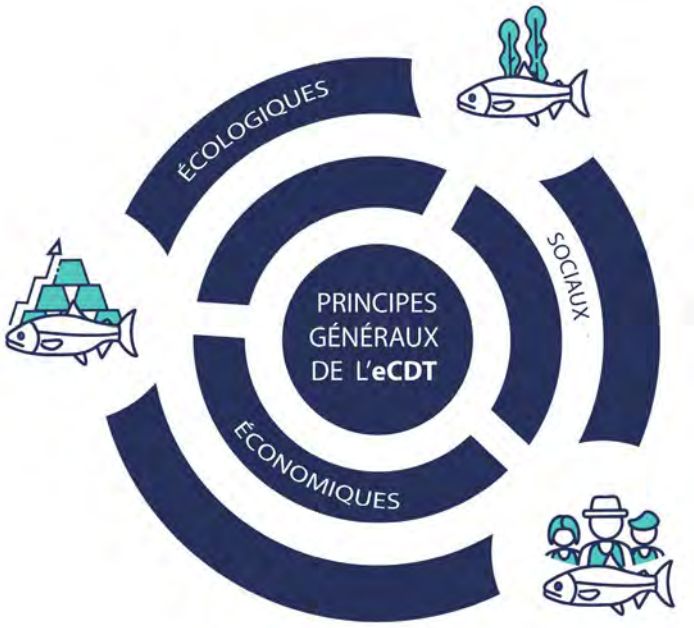

La Seafood Alliance for Legality and Traceability (SALT) a facilité la création d'un Comité Consultatif composé de 35 parties prenantes de 18 pays pour répondre à ce besoin. Le Comité a identifié six Principes généraux de l'eCDT et rédigé un Plan d'implémentation. Les Principes mettent en avant les meilleures pratiques du secteur afin que les gouvernements des pays exploitant les produits de la mer et qui cherchent à s'inscrire dans une démarche générale puissent concevoir, initier, mettre en œuvre et/ou améliorer leurs programmes de traçabilité.

Les Principes généraux de l'eCDT ont été conçus en grande partie pour les gouvernements des pays exploitant les produits de la mer ou des pays qui servent de source pour les produits de la mer. Cependant, l'initiative SALT s'attend à ce que les principes soient également pertinents pour les efforts de traçabilité de nombreuses autres parties prenantes (par exemple, les pêcheurs, les entreprises de produits de la mer, les communautés locales, les groupes sociaux/syndicaux et les ONG environnementales, les fournisseurs de technologies de traçabilité et les gouvernements partenaires).

Les Principes offrent une vue d'ensemble et sont souples, de sorte que les solutions technologiques et les stratégies de mise en place puissent être adaptées pour atteindre les objectifs d'un pays. Les Principes ne sont pas présentés dans un ordre de priorité et ne sont pas censés être séquentiels.

Afin d'aider dans la mise en œuvre des principes, le Plan d'implémentation des Principes, qui peut être trouvée en ligne, propose des étapes sur la manière de mettre les Principes en pratique. Le Plan d'implémentation divise le processus de mise en œuvre d'un programme général de traçabilité en trois phases: **l'Initiation**, **la Conception** et **la Mise en œuvre**.

Nous vous invitons à visiter le site web de SALT pour trouver plus d'informations sur les Principes, des ressources pertinentes, des études de cas, et des conseils liés à chaque étape de L'Application. Si vous souhaitez mettre les Principes en œuvre dans votre travail, l'approche SALT peut vous aider. Contactez-nous à l'adresse suivante: SALT@fishwise.org

Principes sur la traçabilité

Principes sur la traçabilité

Vue d'ensemble

Créer et gérer un plan de collecte de données utiles sur les activités de pêche est un engagement complexe, tant pour les gouvernements que pour les entreprises. Mais une fois recueillies, de multiples parties prenantes pourraient tirer parti de ces données pour atteindre des objectifs écologiques, sociaux et économiques. L'intégration de cette approche à triple impact, ou « générale », dans la conception et la mise en œuvre d'un programme eCDT pour un pays est une méthode potentielle permettant d'atteindre tous ces objectifs.

Pour faciliter ce processus, les Principes globaux de l'eCDT ont été créés. Ils incorporent les thèmes centraux à garder à l'esprit tout au long du processus de conception, de mise en œuvre ou d'amélioration d'un programme eCDT pour atteindre des objectifs généraux (écologiques, sociaux et économiques). Ils ne sont présentés ni en séquence ni dans un ordre quelconque de priorité ; ils ont tous la même importance et doivent tous être pris en compte tout au long du processus.

Les Principes peuvent être appliqués différemment selon le stade d'avancement d'un gouvernement dans la mise en œuvre d'un programme eCDT (peu importe si la conception vient juste de commencer ou s'il existe déjà une base solide pour des améliorations). Les Principes sont intentionnellement souples, pour que n'importe qui, où qu'il soient dans le processus, puisse les utiliser pour essayer d'établir un programme eCDT plus général.

Credit: Iakov Kalinin - AdobeStock.com

SALT
SEAFOOD ALLIANCE FOR LEGALITY & TRACEABILITY

Principes généraux sur la documentation électronique des captures (eCDT) et la traçabilité

SALTtraceability.org/traceability-principles

Le Plan d'implémentation des Principes

Le Plan d'implémentation des Principes donne des recommandations pour mettre les Principes en pratique. Le Plan d'implémentation détaille les étapes à suivre pour appliquer les Principes lors de la conception, de la mise en œuvre ou de l'amélioration d'un programme eCDT général.

Cette série d'étapes s'étend sur trois phases :

1. **L'Initiation**, laquelle comprend des recherches préliminaires, la définition d'objectifs et l'engagement de parties prenantes;
2. **La Conception**, laquelle comprend l'identification de technologies, l'attribution de responsabilités et la création de systèmes de soutien au programme;
3. **La Mise en œuvre**, llaquelle comprend le pilote du programme, sa gestion adaptative et son expansion.

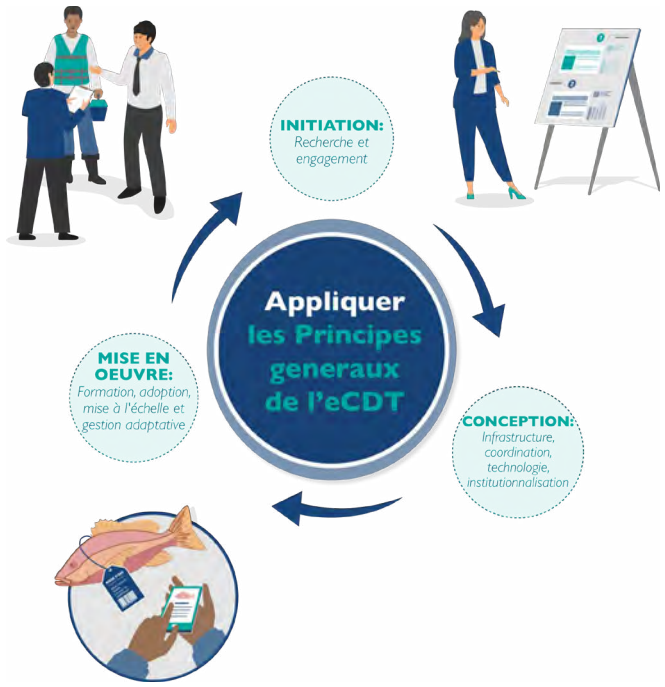

Ce guide a été divisé en trois phases pour en faciliter la compréhension et permettre à chacun, quelle que soit la phase dans laquelle il se trouve, de voir comment ces Principes entrent en jeu. Chaque étape du Plan d'implémentation est associée à au moins un Principe, qui est indiqué par une icône.

Pour trouver plus d'informations et de ressources pertinentes, consultez le Plan d'implémentation des Principes sur le site web de SALT

SALTtraceability.org/traceability-principles/apply-them/

Étapes du Plan d'implémentation des Principes

INITIATION:
Recherche et engagement

Icône	Principe	Étape du parcours
	Soyez inclusif et collaborez avec les parties prenantes	**1. Définissez les objectifs et l'ampleur du programme eCDT**
	Utilisez des données pour améliorer la prise de décision	**2. Tirez des leçons des programmes existants** • Examinez les programmes eCDT passés et les leçons tirées de ces programmes pour éviter les erreurs fréquentes. Envisagez de passer en revue les recommandations des programmes de traçabilité autres que ceux des produits de la mer pour comprendre de quelles données vous aurez besoin
	Utilisez des données pour améliorer la prise de décision	**3. Menez des recherches, des évaluations ou des analyses des lacunes des programmes existants et des aspects de l'environnement qui facilitent leur application afin d'identifier les cadres réglementaires, les processus de mise en oeuvre et la volonté politique qui les soutiennent**

Icône	Principe	Étape du parcours
		• Identifiez et accédez à ce qui existe pour soutenir le programme général eCDT (i.e., l'infrastructure, l'architecture des données et des systèmes de données, les mesures d'application de la réglementation, les institutions intéressées, ou les initiatives pertinentes du secteur privé) • Évaluez les perceptions des parties prenantes et des institutions à propos du potentiel ou de la possibilité d'un programme entièrement nouveau, y compris ses impacts socio-économiques (implications financières du développement, de l'adoption, de l'utilisation, etc.) afin d'atténuer les conséquences inattendues telles que les impacts négatifs sur l'environnement ou les droits de l'homme • Envisagez d'analyser les différents impacts sur les hommes/femmes et les autres données démographiques des parties prenantes principales • Tirez parti des partenariats existants ou encouragez la création de partenariats de soutien entre les gouvernements et les entreprises afin que les deux groupes puissent remplir au mieux leurs rôles complémentaires, tels que définis dans les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies • Etudiez les normes, les réglementations en vigueur, et l'application par les gouvernements des lois relatives à la santé, à la sécurité, aux principes fondamentaux des droits de l'homme (i.e. Conventions fondamentales de l'ILO, et engagements pris avec les syndicats nationaux ou mondiaux) et au droit à la liberté d'expression sans crainte de représailles, afin de suivre les évolutions de la loi et d'identifier toute lacune en matière de droits de l'homme.
	Utilisez des données pour améliorer la prise de décision	**4. Caractérisez la chaîne d'approvisionnement** • Procédez à un examen général des pêcheries concernées, y compris les pratiques actuelles de documentation des captures, de déclaration et de collecte de données sur la responsabilité sociale dans les organismes gouvernementaux

Icône	Principe	Étape du parcours

	Utilisez des données pour améliorer la prise de décision	**5. Évaluez les expositions et les risques existants**
		• Évaluez les vulnérabilités existantes et les risques de pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) pour les stocks et les chaînes d'approvisionnement concernés, y compris les mécanismes permettant d'atténuer les risques dans la chaîne d'approvisionnement des produits de la mer (le cas échéant)
		  • Précisez les sources et les besoins en matière de données sur les risques
		  • Identifiez les agences ou les départements concernés
		• Évaluez les vulnérabilités existantes et les risques de violation des droits de l'homme pour les personnes travaillant dans ou associées aux stocks et chaînes d'approvisionnement concernés, y compris les mécanismes permettant de renforcer la politique de protection des travailleurs, tels que le droit de s'associer librement et de négocier collectivement, et/ou les garanties sociales générales, telles que la protection de la liberté d'expression et des défenseurs des droits de l'homme
		  • Précisez les sources de données existantes sur les risques et les besoins pour plus de données, y compris le temps passé en mer, les journaux de bord des capitaines ou les cas de transbordement en mer, la dynamique du recrutement et les risques pour les familles des pêcheurs
		  • Identifiez les organisations de la société civile, les associations de travailleurs, y compris les syndicats, les agences gouvernementales ou les départements (tels que les départements du travail ou de l'emploi) qui travaillent sur les risques, les abus, les politiques et/ou la collecte de données en matière de droits de l'homme

Icône	Principe	Étape du parcours
	Maximisez les avantages écologiques, sociaux et économiques	**6. Rassemblez des données économiques pour préparer une analyse coûts-avantages** • Collectez des données de base sur les coûts liés au programme actuel de gestion des pêches, y compris la sécurité alimentaire et le respect de la réglementation • Fixez des attentes autour d'un retour sur investissement réalisable, car les retours financiers peuvent prendre du temps à se manifester
	Soyez inclusif et collaborez avec les parties prenantes	**7. Soyez inclusif dans l'identification des parties prenantes** • Identifiez correctement les parties prenantes des gouvernements, des pêcheries concernées (y compris les petites pêcheries), des fournisseurs de technologies/services, des entreprises de la chaîne d'approvisionnement, des syndicats et d'autres groupes de travailleurs, peu importe si vous cherchez à développer un programme eCDT au niveau international, national ou régional qui réponde aux besoins de ces parties prenantes
	Soyez inclusif et collaborez avec les parties prenantes	**8. Communiquez les mesures d'incitation/ avantages pour favoriser la participation des parties prenantes** • Identifiez et clarifiez la proposition de valeur de l'eCDT à une variété de parties prenantes (entreprises, conformité, science, travailleurs, etc.) • Faites preuve de transparence avec les parties prenantes quant aux avantages potentiels du programme qui ont été démontrés dans d'autres programmes, à la portée prévue et au degré de flexibilité

Icône	Principe	Étape du parcours
	Soyez inclusif et collaborez avec les parties prenantes	**9. Consultez les parties prenantes à un stade précoce, de manière répétée et en tenant compte de leurs besoin** • Identifiez la meilleure forme de communication et la composition des groupes d'acteurs - assurer l'inclusion équitable des groupes marginalisés et privés de droits - ce qui dépendra de la portée, des objectifs et des caractéristiques de la pêche • Intégrez les connaissances et renforcez la responsabilité et la confiance, en utilisant la méthode de sensibilisation préférée des parties prenantes • Prenez en compte la dynamique du pouvoir et les relations entre les parties prenantes dans le processus de consultation (par exemple, entre les travailleurs et les entreprises, les hommes et les femmes, le gouvernement et le secteur privé) • Identifiez les parties prenantes principales, telles que les syndicats et autres organisations de défense des droits des pêcheurs, pour soutenir les besoins sensibles du programme, tels que l'accès des travailleurs aux griefs et aux recours • Les organisations de la société civile peuvent aider les travailleurs et les responsables de la mise en œuvre des programmes à répondre aux besoins principaux en matière de droits de l'homme (par exemple, les griefs et les recours) en contribuant à faire respecter les droits des travailleurs, ce qui nécessite souvent des compétences et une expérience spécialisées
	Soyez inclusif et collaborez avec les parties prenantes	**10. En consultation avec les parties prenantes, définissez clairement les objectifs (écologiques, sociaux et économiques) du programme général eCDT**

LA CONCEPTION

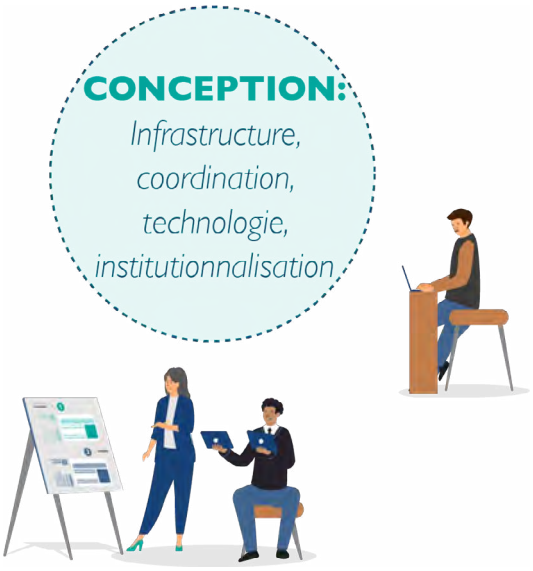

Icône	Principe	Étape du parcours
	Répondez aux besoins en matière de données et de vérification pour l'ensemble des pêcheries et des chaînes d'approvisionnement	**11. Cartographiez les besoins et les contraintes en matière de données tout au long de la chaîne d'approvisionnement** • Définissez les données minimales requises pour atteindre les objectifs du programme • Identifier les domaines dans lesquels des informations supplémentaires sont nécessaires pour définir les besoins en matière de données/ technologies • Cartographiez les éléments de données clés (KDE) aux événements critiques de suivi (CTE) au sein des chaînes d'approvisionnement touchées et identifier où les CTE commencent et finissent étant donné les différentes juridictions des différents acteurs (par exemple, les régulateurs, les parties prenantes, les organismes régionaux, etc.) • Évitez de demander des informations redondantes • Réduisez au minimum les exemptions à la collecte de données du programme eCDT, mais indiquez clairement où elles existent (par exemple, les pêcheurs à petite échelle, certains types de navires, les cas dans lesquels la collecte de données sur les travailleurs peut être utilisée contre eux)

Icône	Principe	Étape du parcours
		• Le cas échéant, veiller à ce que le programme soit neutre du point de vue des fournisseurs et que les mécanismes de transparence (appels d'offres publics, par exemple) soient obligatoires lors de la mise en concurrence pour les marchés publics
	Répondez aux besoins en matière de données et de vérification pour l'ensemble des pêcheries et des chaînes d'approvisionnement	**12. Concevez le programme eCDT en tenant compte des besoins et des difficultés en matière de vérification** • Créez un protocole d'assurance de la qualité des données qui comprend un plan de vérification • Identifiez comment et où les données seront vérifiées
	Répondez aux besoins en matière de données et de vérification pour l'ensemble des pêcheries et des chaînes d'approvisionnement	**13. Assurez la sécurité des données et les protocoles d'accès aux données** • Définissez clairement qui a accès aux données et dans quel but, en tenant compte en particulier de la vie privée des travailleurs • Donnez priorité au consentement éclairé et à l'accès des participants aux données
	Construisez un programme durable et évolutif	**14. Identifiez des sites potentiels pour des pilotes** • Sélectionnez des chaînes d'approvisionnement bien comprises et des sites qui bénéficient d'un soutien sur le terrain (industrie et ONG)
	Maximisez les avantages écologiques, sociaux et économiques	**15. Concevez le programme eCDT pour qu'il s'intègre dans un programme plus large de gestion des pêches** • Pour informer les décisions d'alignement, identifiez les différences entre le programme eCDT proposé et la stratégie nationale existante pour la gestion de la pêche • Tenez compte de ceux qui n'ont peut-être pas participé à la conception du programme existant, et de la manière dont leurs points de vue et opinions auraient pu modifier la conception

Icône	Principe	Étape du parcours
		• Tenez compte de ceux qui n'ont peut-être pas participé à la conception du programme existant, et de la manière dont leurs points de vue et opinions auraient pu modifier la conception • Harmonisez en phase la collecte de données avec l'évaluation des stocks et/ou l'intégration aux plans de gestion de la pêche existants pour assurer une gestion durable de la pêche et promouvoir la conservation de la biodiversité
	Maximisez les avantages écologiques, sociaux et économiques	**16. Déterminez comment le bien-être des travailleurs sera contrôlé et assuré** • Identifiez les agences gouvernementales qui contrôlent des données relatives au bien-être des travailleurs et aux questions de sécurité des données (par exemple, les ministères du travail et/ou de l'emploi et l'application du salaire minimum, le statut d'immigration et les exigences en matière de soins de santé) afin d'accroître la pertinence et l'interopérabilité de toute donnée sociale collectée par le programme eCDT • Identifiez les protocoles existants sur la manière de partager les données sociales avec les agences qui supervisent les informations sur les travailleurs, et réviser ou créer de nouveaux protocoles selon les besoins pour améliorer les résultats en matière de bien-être des travailleurs
	Maximisez les avantages écologiques, sociaux et économiques	**17. Mettez en place des garanties pour atténuer les effets négatifs de la collecte de données sur les droits des travailleurs et la vie privée** • Consultez les lois existantes sur la protection des données et identifiez les processus, les mécanismes de responsabilité ou les nouveaux systèmes permettant de répondre aux considérations relatives à la protection de la vie privée et aux préoccupations des parties prenantes/utilisateurs, le cas échéant • Confirmez que les pêcheurs et autres travailleurs ont accès à des systèmes confidentiels de réclamation et de recours

Icône	Principe	Étape du parcours
		• Voir les définitions des termes "mécanisme de rectification des griefs" et "recours" dans le glossaire des principes généraux • Mettez en relation les responsables de la mise en œuvre des programmes eCDT et les parties prenantes avec d'autres organisations et systèmes de surveillance des droits, de défense et de soutien social (par exemple, les syndicats, les organisations de défense des migrants, les défenseurs des droits de l'homme et autres organisations de la société civile)
	Créez un programme pour les données qui soit électronique, interopérable et sûr	**18. Cherchez à minimiser les coûts** • N'exigez que l'adoption de la technologie minimale et la collecte des données nécessaires pour atteindre les objectifs du programme eCDT • Identifiez les technologies qui apportent une valeur ajoutée aux résultats des entreprises ; assurez-vous qu'il existe un système intégré de recouvrement des coûts
	Créez un programme pour les données qui soit électronique, interopérable et sûr	**19. Évitez de créer des barrières commerciales** • Assurez-vous que le programme est compatible avec les exigences de traçabilité des principaux importateurs, par exemple le SIMP, l'Union européenne
	Soyez inclusif et collaborez avec les parties prenantes	**20. Clarifiez le rôle, les responsabilités et les besoins de chaque partie prenante** • Identifiez l'expertise et les capacités des parties prenantes et tirez parti de l'expertise existante • Soyez conscient que les rôles et responsabilités de mise en œuvre des programmes eCDT varieront d'un pays à l'autre (par exemple, pavillon, littoral, port, traitement, marché final)

Icône	Principe	Étape du parcours
		• Sachez que le soutien financier ou le renforcement des capacités peut différer entre les pays développés et les pays en développement • Définissez les rôles et les capacités du secteur privé et des organismes gouvernementaux, en particulier au sein des diverses agences gouvernementales chargées de mettre en œuvre les principes, notamment en matière de travail, d'emploi et de sécurité alimentaire (par exemple, qui prendra en charge les coûts ? Le processus de développement impliquera-t-il des partenariats entre le gouvernement et l'industrie) • Identifiez les groupes de travailleurs existants qui peuvent contribuer à identifier les rôles, les responsabilités et les besoins des travailleurs (par exemple, les comités de travailleurs, les syndicats et autres organisations de la société civile) • Décrivez le rôle des personnes ou des entreprises qui collectent, vérifient et soumettent des données • Identifiez les possibilités pour les parties prenantes - en particulier les organisations de la société civile - d'assurer la supervision du programme eCDT et des structures de gouvernance
	Soyez inclusif et collaborez avec les parties prenantes	**21. Au besoin, formulez des accords entre les agences pour le partage des informations et des responsabilités** • Identifiez explicitement les responsabilités et les pouvoirs de chaque agence en ce qui concerne les objectifs du programme général eCDT • Déterminez la meilleure façon d'intégrer les processus des diverses agences impliquées pour assurer l'efficacité du programme • Déterminez si les agences ont besoin d'une assistance technique ou d'un renforcement des capacités pour construire le système de gestion des données et, dans l'affirmative, comment elles peuvent obtenir cette assistance

Icône	Principe	Étape du parcours
	Soyez inclusif et collaborez avec les parties prenantes	**22. Veillez à ce que les parties prenantes des chaînes d'approvisionnement concernées acceptent officiellement de soutenir le programme eCDT** • Obtenez à la fois un engagement et une action (mise en œuvre, suivi, contrôle et exécution) tout au long des chaînes d'approvisionnement pour tirer des avantages de la lutte contre la pêche INN et de la protection des travailleurs • Recrutez des personnes influentes (chefs de communauté, chefs d'association, champions de l'industrie, meneurs d'opinion, responsables principaux des gouvernements locaux) pour soutenir l'adoption du programme et pour tester le programme
	Créez un programme pour les données qui soit électronique, interopérable et sûr	**23. Identifiez les technologies eCDT pour répondre aux besoins de collecte et d'analyse des données** • Laissez la collecte de données, les objectifs du programme et les besoins des utilisateurs guider le choix des outils eCDT • Définissez l'architecture du système (par exemple, dépôt central, décentralisation des données)
	Créez un programme pour les données qui soit électronique, interopérable et sûr	**24. Développez des programmes et des technologies eCDT avec des approches de "conception centrée sur l'homme"** • Utilisez des approches ou des conceptions spécifiques au site lorsque cela est possible, mais la personnalisation doit toujours soutenir l'interopérabilité • Consultez les utilisateurs de la technologie avant et pendant la mise en œuvre (voir : section "Initiation") • Utilisez la co-création pour développer le programme car elle peut favoriser l'adhésion et l'appropriation des utilisateurs

Icône	Principe	Étape du parcours
	Créez un programme pour les données qui soit électronique, interopérable et sûr	**25. Donnez la priorité à l'interopérabilité avec les programmes et données de traçabilité existants** • Appuyez-vous sur les investissements existants et prévus • Utiliser des formats de données standardisés (c'est-à-dire des éléments de données clés (KDE)) • Envisagez un alignement avec les normes de données de l'industrie (par exemple, GDST Version 1.0) et les exigences des États du marché en matière de données d'importation (par exemple, SIMP aux États-Unis) • Lorsqu'il existe des plates-formes nationales de traçabilité électronique, permettez les d'interagir avec les systèmes eCDT, y compris les systèmes du secteur privé • Développer l'interopérabilité avec les programmes qui s'étendent sur plusieurs pays
	Construisez un programme durable et évolutif	**26. Encouragez l'adoption de ces Principes dans la politique** • Encouragez l'adoption/le développement de politiques pour renforcer le soutien à l'eCDT au niveau gouvernemental
	Construisez un programme durable et évolutif	**27. Estimez les besoins de financement et les responsabilités pour financer le programme de manière durable** • Élaborez un plan de financement à long terme pour soutenir toutes les étapes de la mise en œuvre du programme
	Utilisez des données pour améliorer la prise de décision	**28. Planifiez pour une gestion adaptative du programme eCDT** • Prévoyez des délais précis pour le suivi et l'adaptation, en particulier de la part des entités chargées de la surveillance • Concevez le programme dans un esprit d'avant-garde en permettant l'utilisation éventuelle de technologies modernes et émergentes dans le domaine de l'analyse des données • Évitez de prescrire une technologie spécifique afin que le programme puisse s'adapter aux changements

LA MISE EN OEUVRE

Icône	Principe	Étape du parcours
	Construisez un programme durable et évolutif	**29. Testez le programme eCDT** • Formalisez vos partenariats avec les utilisateurs et tous les intervenants déjà acquis à la cause qui seront les premiers à mettre en œuvre le programme • Déployez la technologie • Mettez en place un mécanisme permettant de recevoir et d'intégrer les retours d'information des premiers utilisateurs
	Soyez inclusif et collaborez avec les parties prenantes	**30. Fournissez de l'assistance aux utilisateurs, du soutien technique et du renforcement des capacités selon les besoins** • Fournissez une formation aux parties prenantes tout au long de la chaîne d'approvisionnement • La formation et le soutien pourraient viser à encourager l'adoption du programme, à promouvoir son maintien ou à renforcer les capacités d'analyse et d'interprétation des données collectées • Utilisez des méthodes culturellement efficaces et veiller à ce que les instructions soient disponibles dans des formats accessibles • Menez une consultation auprès des parties prenantes pour recueillir leurs réactions

Icône	Principe	Étape du parcours
	Maximisez les avantages écologiques, sociaux et économiques	**31. Suivez et évaluez l'efficacité du programme eCDT en analysant les données afin de déterminer si les objectifs (écologiques, sociaux et économiques) sont atteints**
	Maximisez les avantages écologiques, sociaux et économiques	**32. Documentez les coûts de mise en œuvre du programme eCDT et les coûts de fonctionnement à long terme des projets** • Effectuez une analyse coûts-avantages et/ou une étude sur le retour sur investissement (ROI) en utilisant les données économiques de base recueillies • Envisagez de mener une étude d'impact économique des initiatives gouvernementales pour plaider en faveur d'un financement durable par les budgets de l'État • Identifiez d'autres moteurs d'activité (facilitation, préférence commerciale) • Envisagez de documenter et de rendre publics les bénéfices environnementaux, sociaux et écologiques du programme
	Maximisez les avantages écologiques, sociaux et économiques	**33. Évaluez les avantages, les limites et les défis du programme par rapport à l'équité et au bien-être des travailleurs** • Analysez la participation des travailleurs à la création et à la mise en œuvre du programme eCDT • Suivez et résolvez les préoccupations des travailleurs concernant l'efficacité du programme et le respect de la vie privée • Surveillez, évaluez et adaptez selon les besoins • Évaluez l'alignement et la complémentarité (ainsi que les éventuelles lacunes) des rôles des responsables de la mise en œuvre de l'eCDT et des agences gouvernementales qui contrôlent le travail

Icône	Principe	Étape du parcours
		• Continuez à renforcer le dialogue entre les opérateurs de pêche et les agences de contrôle du travail afin de confirmer que les données recueillies sont utilisées pour la mise en œuvre et/ou l'application des lois sur les droits de l'homme et d'autres avantages sociaux
	Maximisez les avantages écologiques, sociaux et économiques	**34. Évaluez si les données sont accessibles en temps opportun et analysées de manière pratique pour la gestion de la pêche** • Veillez à ce que les agences nécessaires disposent de flux de données clairs pour évaluer l'efficacité de la stratégie de gestion de la pêche
	Utilisez des données pour améliorer la prise de décision	**35. Utilisez des outils de suivi et d'évaluation pour évaluer les performances du programme eCDT et identifier les possibilités de gestion adaptative** • Adaptez et développez la technologie en fonction des réactions des utilisateurs
	Construisez un programme durable et évolutif	**36. Définissez le champ d'application et l'objectif de la mise à l'échelle**
	Construisez un programme durable et évolutif	**37. Identifiez les différences entre le programme pilote et les autres domaines de mise en œuvre** • Determinar cómo los objetivos del programa ampliado se superponen y difieren de aquellos presentes en el programa pilote • Évaluez les ressources nécessaires à la mise à l'échelle : les fonds, le personnel, l'infrastructure, la volonté politique et les engagements de ressources sont-ils toujours présents et appropriés pour le champ d'application?
		38. Revenez à la section "Initiation" quand cela devient nécessaire

Appliquez les Principes

Appliquez-les à votre travail

La prochaine étape de ce projet consiste à appliquer et à tester les Principes généraux de l'eCDT et leur Plan d'implémentation avec les responsables de la mise en œuvre. Si vous souhaitez appliquer ces Principes à votre travail, faites-le savoir à l'équipe SALT, car nous pourrons peut-être soutenir vos efforts. N'hésitez pas à nous contacter pour demander une séance d'information pour discuter de l'opportunité et déterminer vos intérêts, vos besoins, etc.

Si vous avez des commentaires ou des questions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante: SALT@fishwise.org

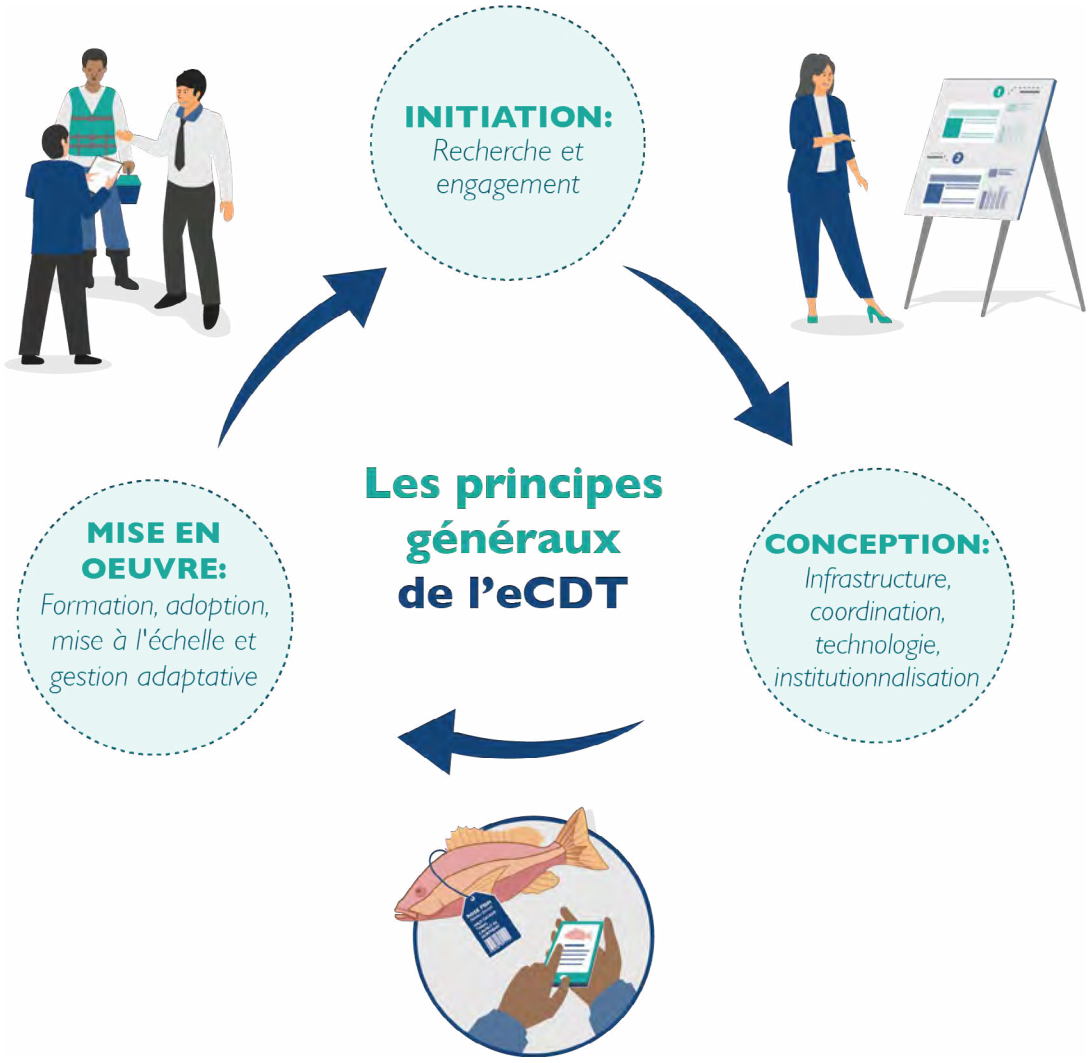

Annexe I: Glossaire

- eCDT

  La documentation et la traçabilité électroniques des captures (eCDT) est la pratique consistant à collecter, partager et suivre digitalement des informations vérifiables sur la récolte, la transformation et le transport des produits de la mer. Les données relatives à la récolte et au mouvement des produits, lorsqu'elles sont saisies et partagées électroniquement, facilitent un échange plus rapide d'informations et permettent une utilisation plus large et une vérification plus poussée par les gouvernements et au sein des chaînes d'approvisionnement.

- Général

  Une approche générale existe lorsque les données capturées à partir des systèmes eCDT sont utilisées pour soutenir des objectifs écologiques, sociaux et économiques. Grâce aux données écologiques, sociales et économiques recueillies par la traçabilité électronique, les gouvernements peuvent renforcer l'efficacité de la gestion des pêches, soutenir des conditions de bien-être humain légales et équitables pour les travailleurs des produits de la mer, et identifier et empêcher les produits illégaux, non déclarés et non réglementés (INN) et mal étiquetés d'entrer sur les marchés nationaux et internationaux.

- Analyses des lacunes

  Une "lacune" désigne l'écart entre l'état actuel ("où nous sommes") et l'état cible (

  "où nous voulons être"). On peut également considérer qu'il s'agit d'une "évaluation des besoins" ou d'une "analyse des besoins et des lacunes", dans la mesure où les défis et les opportunités sont présentés parallèlement aux priorités et aux délais pour combler l'écart entre les capacités actuelles et un système eCDT idéal.[1]

- Chaîne d'approvisionnement

  Personnes et entreprises impliquées dans la production, la transformation, le courtage et la distribution des produits de la mer, du pêcheur au consommateur. Les produits de la mer peuvent être transformés plusieurs fois le long de la chaîne d'approvisionnement lorsqu'ils passent d'un membre de la chaîne à un autre.[2]

- Conception centrée sur l'humain

  La conception centrée sur l'humain (human-centered design en Anglais, ou HCD) est un mode de pensée qui place les personnes que vous essayez de servir et les autres parties prenantes importantes au centre du processus de conception et de mise en œuvre.[3]

Glossaire des principes généraux de l'eCDT

- Droits de l'homme

  Les droits de l'homme sont les droits que toute personne peut reclamer simplement parce qu'elle est un être humain, indépendamment de sa citoyenneté, de sa nationalité, de sa race, de son ethnicite, de sa langue, de son sexe, etc. Ce terme se réfère à la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies qui énumère 30 articles définissant ces droits, notamment que "tous les êtres humains naissent libres et égaux… tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne… nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude… toute personne a le droit de quitter tout pays… toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage".[4]

- Éléments de données clés (key data elements en Anglais, ou KDE)

  Les KDE sont les différents éléments d'information qui saisissent « le qui, le quoi, le où et le quand » d'un produit de la mer lorsqu'il passe par différents événements de suivi critiques (CTE) dans la chaîne d'approvisionnement. L'accord de l'ensemble de l'industrie sur les informations à saisir est en cours de réalisation.[2]

- Événement de suivi critique (Critical tracking event en Anglais, ou CTE)

  Les CTE sont des points spécifiques au long d'une chaîne d'approvisionnement où certains éléments de données (key data elements en Anglais, ou KDE) clés doivent être enregistrés dans le but de permettre la traçabilité d'un produit. Les CTE pour les produits de la mer comprennent la récolte, le débarquement, la transformation primaire, l'agrégation, l'emballage, l'expédition, la réception et la vente.[2]

- Groupes marginalisés

  Les groupes marginalisés sont les différents groupes de personnes au sein d'une culture, d'un contexte et d'une histoire donnés risquant de faire l'objet de discriminations multiples en raison de différentes caractéristiques ou motifs personnels, tels que le sexe, le genre, l'âge, l'appartenance ethnique, la religion ou les convictions, l'état de santé, le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'éducation ou le revenu, ou le fait de vivre dans différentes localités géographiques.[5]

- Groupes privés de leurs droits

  Les groupes privés de leurs droits sont ceux qui sont privés de certains droits, privilèges ou immunités,[6] y compris les femmes, les jeunes, les minorités religieuses et ethniques, les personnes handicapées, les personnes LGBTI et les peuples autochtones.[7]

- Illégaux, non déclarés et non réglementés (INN)

  Les activités de pêche illégales sont celles qui sont menées sans autorisation ou en violation des lois et règlements officiels. On parle de pêche non déclarée lorsque les débarquements ne sont pas déclarés au gouvernement ou à l'autorité de gestion des pêches. La pêche non réglementée comprend la récolte de stocks de poissons et de mollusques pour lesquels aucune mesure de conservation ou de gestion n'a été mise en place.[2]

- Interopérabilité

  L'interopérabilité consiste en la capacité de différents systèmes informatiques ou logiciels à communiquer de manière transparente dans le but d'échanger et d'utiliser des données. Pour que les systèmes soient réellement interopérables, ils doivent présenter une interopérabilité sémantique (définitions commune) et syntaxique (format commun).[2]

- Interoperabilidad

  La capacidad que tienen diferentes sistemas de información electrónica o programas informáticos para comunicarse entre sí con fluidez con el fin de intercambiar y usar datos. Para que los sistemas sean verdaderamente interoperables, deben tener una interoperabilidad semántica (significado común) como también sintáctica (formato común).[3]

- Mécanisme de rectification des griefs

  Par grief, on entend une injustice perçue, évoquant le sentiment d'un individu ou d'un groupe d'avoir droit à quelque chose, qui peut être fondé sur la loi, un contrat, des promesses explicites ou implicites, une pratique coutumière ou des notions générales d'équité des communautés lésées. Le terme mécanisme de rectification des griefs est utilisé pour indiquer toute procédure routinière, étatique ou non étatique, judiciaire ou non judiciaire, par laquelle des griefs concernant des violations des droits de l'homme liées à l'activité d'une entreprise peuvent être soulevés et une réparation peut être demandée.[8]

- Organisation de la société civile (Civil Society Organization en Anglais, ou CSO)

  Les CSO sont des entités non étatiques, à but non lucratif et bénévoles, formées par des personnes de la sphère sociale et distinctes de l'État et du marché. Les CSOs représentent un large éventail d'intérêts et de liens. Elles peuvent inclure des organisations communautaires ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG). Dans le contexte du Cadre de reporting conforme aux Principes directeurs des Nations Unies, les CSOs ne comprennent pas les entreprises ou les associations à but lucratif.[9] Les CSO peuvent comprendre des syndicats ou d'autres organisations dirigées par des travailleurs.

- Partie prenante

  Les parties prenantes sont les individus, groupes ou institutions qui affectent ou sont affectés par une décision ou une activité.[10]

- Protections du travail

  La protection du travail vise à promouvoir des conditions de travail décentes et se concentre sur les aspects économiques, temporels et physiques de l'individu au travail : salaires, temps de travail et la sécurité et santé au travail.[11]

- Protections sociales

  Les politiques de protection sociale sont des outils essentiels pour prévenir et atténuer les dommages injustifiés causés aux personnes au cours du processus de développement. Lors de l'identification et de la conception d'un projet, les sauvegardes devraient aider à évaluer les risques et les impacts sociaux potentiels (positifs ou négatifs) associés à une intervention de développement. Les mesures de sauvegarde doivent aider à définir les mesures et les processus permettant de gérer efficacement les risques et de renforcer les impacts positifs.[12]

- Recours

  Les recours, souvent fournis par les mécanismes de rectification des griefs, prennent diverses formes destinées à contrecarrer ou à réparer les atteintes aux droits de l'homme qui se sont produites. Les réparations peuvent inclure des excuses, la restitution, la réhabilitation, une compensation financière ou non financière et des sanctions punitives (qu'elles soient pénales ou administratives, telles que des amendes), ainsi que la prévention des dommages par le biais, par exemple, d'injonctions ou de garanties de non-répétition. Les procédures de recours doivent être impartiales, protégées de la corruption et exemptes de toute tentative d'influence politique ou autre.[8]

- Traçabilité électronique

  La traçabilité électronique existe quand les informations sur les produits de la mer pertinentes pour la traçabilité sont enregistrées, stockées, partagées et accessibles par des moyens électroniques, par opposition à l'utilisation d'un système sur papier. Les éléments de la traçabilité électronique peuvent inclure des bases de données informatisées ou stockées sur le cloud, des progiciels de gestion intégrés (enterprise resource planning en Anglais, ou ERP), l'échange de données informatisées (Electronic Data Interchange en Anglais, ou EDI), des normes de données et des codes-barres ou des systèmes RFID (pour n'en citer que quelques-uns).[2]

- Vérification de données

  La vérification de données comprend la capacité à recouper les informations relatives aux produits ou aux entreprises à toutes les étapes au de la chaîne d'approvisionnement avec les données fournies par d'autres parties prenantes ou vérifiées par des tiers. La vérification des données est essentielle pour prouver la légitimité des données et pour prévenir ce qui pourrait aboutir à une fraude de traçabilité. La vérification peut inclure l'équilibre de la masse, des contrôles de la saisie des données, des restrictions sur la possibilité de supprimer ou de modifier les données à une date ultérieure, la vérification de l'exactitude des données par le biais des tickets de pêche ou des documents de débarquement, la vérification de la pêche légale par le biais des systèmes de surveillance des navires (VMS) ou des opérations de systèmes d'identification automatique (AIS), et le statut du certificat pour le respect du code sanitaire ou de la chaîne de contrôle.[2]

Pour obtenir la définition d'autres termes liés à la traçabilité des produits de la mer, consultez le site suivant Glossaire de Future of Fish.

SALT
SEAFOOD ALLIANCE FOR LEGALITY & TRACEABILITY

Références

1. United States Agency for International Development (USAID) Oceans and Fisheries Partnership, 2019. Thailand CDT Gap Analysis. USAID, https://www.seafdec-oceanspartnership.org/wp-content/uploads/USAID-Oceans_Thailand-CDT-Gap-Analysis_June-2019_final.pdf.
2. Future of Fish. Seafood Traceability Glossary, https://www.futureoffish.org/sites/default/files/docs/resources/Seafood%20Traceability%20Glossary_download.pdf.
3. United States Agency for International Development (USAID), "Human-Centered Design." USAID, https://www.usaid.gov/cii/human-centered-design. Consulté le 22 février 2021.
4. United Nations, 1948. Universal Declaration of Human Rights. United Nations, https://www.ohchr.org/EN/UDHR/Documents/UDHR_Translations/eng.pdf.
5. European Institute for Gender Equality. "Marginalized groups". European Union Agency for Fundamental Rights and the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights, https://eige.europa.eu/thesaurus/terms/1280. Consulté le 22 février 2021.
6. "Disenfranchised." Merriam Webster Dictionary, https://www.merriam-webster.com/dictionary/disenfranchised. Consulté le 22 février 2021.
7. Tetra Tech, 2014. Democracy, Human Rights, and Governance Strategic Assessment Framework. United States Agency for International Development, https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1866/Master_SAF_FINAL%20Fully%20Edited%209-28-15.pdf.
8. United Nations, 2011. Guiding Principles on Business and Human Rights. Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights, https://www.ohchr.org/documents/publications/guidingprinciplesbusinesshr_en.pdf.
9. Shift and Mazars LLP. "UN Guiding Principles Reporting Framework." United Nations, https://www.ungpreporting.org/glossary/civil-society-organizations-csos/. Consulté le 15 janvier 2021.
10. Environmental Incentives, LLC, et al, 2018. Best Practices for Stakeholder Engagement in Biodiversity Programming. United States Agency for International Development: Measuring Impact, https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00T9XH.pdf.
11. International Labour Organization (ILO), 2015. Effective Labour Protection for All: Lessons learned from a synthesis review, 2004–2014. ILO Evaluation Office, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_mas/---eval/documents/publication/wcms_370434.pdf.
12. Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). "Investment Learning Platform." FAO, https://www.fao.org/investment-learning-platform/themes-and-tasks/environmental-social-safeguards/social-safeguards/en/. Consulté le 22 février 2021.

SALTtraceability.org

SALT

SEAFOOD ALLIANCE FOR LEGALITY & TRACEABILITY

USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE

WALTON FAMILY FOUNDATION

the David & Lucile Packard FOUNDATION

GORDON AND BETTY MOORE FOUNDATION

FISH WISE